

Codification

Vous avez pu voir apparaître, depuis l'année dernière, une nouvelle codification dans les types d'appareils électroniques, particulièrement en radio et en musique.

Cela n'est pas pour étonner nos anciens Dépositaires qui ont déjà connu de semblables modifications et savent qu'elles se reproduisent périodiquement. Mais la codification actuelle est assez différente des précédentes, du moins en apparence, et quelques-uns de nos correspondants semblent éprouver des difficultés pour intégrer les nouvelles documentations Service parmi les anciennes. C'est pourquoi nous nous proposons de vous fournir ici quelques explications.

Reprenons d'abord le sens de la codification antérieure, afin de mieux comprendre celle que l'on utilise maintenant.

Jusqu'à la fin de la guerre les appareils radio, par exemple, étaient généralement désignés par un numéro à trois chiffres, accompagné d'une lettre indiquant la nature de l'alimentation (exemples : 638 A ; 520 U ; 738 B, etc.), excepté les tout premiers du type à « amplification directe » (2501 ; 2811, etc.).

A partir de 1946/1947, une autre codification, plus explicite, fut instituée. Complétée par la suite, pour tenir compte de l'évolution des appareils, elle comprenait deux lettres, trois chiffres et une lettre, quelquefois deux.

Comme elle se retrouve en majeure partie dans la codification actuelle, nous en rappellerons sommairement la signification.

- 1^{re} lettre : type d'appareil*
- 2^e lettre : pays d'origine*
- 1^{er} chiffre : classe de prix*
- 2^e chiffre : dernier chiffre de l'année de mise en vente, toutefois avec d'assez nombreuses exceptions*
- 3^e chiffre : numéro d'ordre*
- lettre ensuite : nature de l'alimentation*

Quelques exemples :

BX 380 A : Radio-récepteur de table, origine hollandaise, prix moyen, vente en 1948, alimentation sur réseau alternatif.

FF 714 A : Console radio-phono, montée en France, prix naturellement assez élevé (châssis à hautes performances, changeur de disques, meuble de qualité), vente en 1951, alimentation sur alternatif.

NX 524 V : Auto-radio importé, sorti en 1952, haute tension par vibreur, etc.

Ces exemples concernent la Radio. En Télévision, une seule différence : le premier chiffre était remplacé par un groupe de deux indiquant la diagonale du tube-image en pouces ; mention qui figure également dans la désignation des tubes. En Musique et dans d'autres domaines, la faible quantité d'appareils mis alors sur le marché ne justifiait pas une codification aussi suivie.

Par son principe même, ce système ne pouvait être valable que pendant dix années, le temps d'une rotation complète du chiffre central. Cette période écoulée, on allait se retrouver avec les mêmes numéros de type pour les appareils commercialement analogues mais de présentation différente et surtout de conception électrique nettement évoluée en raison des progrès de la technique. De sorte que la codification radio fut de nouveau changée au cours de la saison 1956-1957.

En télévision le problème ne se posait pas, l'accroissement constant de la diagonale des écrans évitant toute confusion.

Afin de conserver les avantages descriptifs d'un système auquel chacun s'était habitué, on a tout simplement permuté la deuxième lettre (pays d'origine) et le premier chiffre (classe de prix), les chiffres et les lettres conservant leur signification.

C'est ainsi qu'à un récepteur s'appelant par exemple BX 524 A en 1952 devait correspondre en 1962 un modèle commercialement similaire nommé B 5X 24 A.

Comme on peut le voir, la différence entre les numéros de type était peu marquée et les confusions faciles. C'est pourquoi nous avons fréquemment insisté, dans les Bulletins Service de l'époque, pour vous demander d'indiquer clairement, sur les bons de commande de pièces détachées, outre la désignation et le code de chaque pièce, le type exact de l'appareil dont elle faisait partie, faute de quoi les commandes risquaient de vous être retournées pour demande de précisions. Cette remarque est d'ailleurs toujours valable ; on comprend que l'exécution d'une commande incomplète soit forcément retardée par les recherches qu'elle occasionne. Reconnaissons cependant que la plupart de nos Dépositaires se plient de bonne grâce à cette formalité administrative dont l'observation profite en fin de compte, à la clientèle particulière, et nous garantit sa fidélité par un meilleur Service.

Nous en arrivons donc à l'époque actuelle où, après une nouvelle période de dix ans, il a fallu repenser le problème. Mais, cette fois-ci, il s'est produit pendant ce temps des changements bien plus importants que pendant la période précédente. Outre les nouveautés dans la présentation et dans la technique, on peut noter que certains groupes d'articles ont pris une extension considérable : c'est le cas des électrophones, par exemple. Le nombre des modèles s'est accru, surtout dans les appareils portatifs, radio, musique et enregistrement, grâce aux avantages procurés par les transistors.

D'autre part, l'étude d'un appareil est d'autant plus coûteuse qu'il est plus perfectionné, d'où l'intérêt de l'amortir par une production massive. De ce fait, certaines usines se sont spécialisées dans la production d'un même type, comportant des variantes destinées à des régions géographiquement éloignées.

Enfin, de plus en plus, les services administratifs sont équipés de calculatrices électroniques qui ne connaissent que le langage chiffré.

Bref, tous ces facteurs nouveaux ont imposé une codification plus homogène et mieux adaptée aux besoins actuels. Pour cette raison les appareils sont désignés maintenant par deux codes ; l'un à douze chiffres, destiné au traitement par les machines, n'apparaît que sur les documents administratifs, l'autre, plus accessible, est le type commercial que vous connaissez.

Si, comme nous le notions plus haut, la codification nouvelle s'apparente à celle de la période précédente, surtout en radio où elle est couramment utilisée, quelques exceptions sont inévitables. Par exemple, les désignations commerciales sont fréquemment écourtées et cela se comprend : dans un catalogue radio, on peut omettre la lettre indiquant ce genre d'appareil puisqu'il n'y a pas de confusion possible, surtout que la photo du récepteur y figure en général. En outre, la simplification des numéros de type est d'autant plus nécessaire que toute cette codification n'intéresse pas la clientèle particulière. Mais pour nous, au stade Service, il est de plus en plus impératif de nous en tenir aux désignations rigoureuses si nous voulons éviter les confusions.

Voici donc, résumée, la signification des codes qui sont utilisés à présent. Elle concerne les matériels radio, musique et télévision, mais dès que d'autres éléments seront complètement définis nous ne manquerons pas de vous les expliquer.

1° CODIFICATION RADIO

Pour un appareil du groupe Radio, le numéro de code comporte deux chiffres, deux lettres, trois chiffres, une barre de fraction suivie de deux chiffres et une ou deux lettres.

Prenons comme exemple le 11 RL 260/00L.

La signification de chaque chiffre ou lettre est :

- a) 11 Centre de codification (pratiquement, pays d'origine)
- b) R Groupe de matériel : ici Radio
- c) L Nature du produit + type d'alimentation
- d) 2 Classe de prix
- e) 6 Saison (année de sortie)
- f) 0 Numéro d'ordre

Après la barre de fraction :

- g) 00 Indice de l'exécution
- h) L couleur

Quelques détails :

- a) Voici les numéros affectés aux principaux pays produisant les appareils dont nous nous occupons couramment :

- 11 = France
- 12 = Allemagne
- 13 = Grande-Bretagne
- 19 = Italie
- 22 = Hollande
- 31 = Suède

Pour la raison évoquée plus haut, concentration des fabrications ou, au contraire, répartition d'une fabrication entre plusieurs usines, cette indication est fréquemment omise.

b) La lettre R désigne le matériel Radio en général.

Cette lettre est importante, car elle le différencie des autres groupes d'articles : Musique, Télévision, Accessoires, etc.

c) La seconde lettre désigne le genre d'appareil et son alimentation :

- B = Récepteur de table, alimentation réseau
- C = Récepteur de table, « sans cordon » (alimentation autonome par batterie)
- F = Meuble Radio-phono
- H = Radio-phono de table
- L = Portatif
- N = Auto-radio
- P = Mixte = portatif et auto-radio
- S = Appareils spéciaux (tuner, poste réveil, etc.).

d) Saison : comme précédemment, c'est pratiquement, à une unité près, le dernier chiffre de l'année de mise en vente, mais cela n'est pas une règle absolue.

e) Numéro d'ordre : en principe, de 0 à 4 : appareils destinés à l'Europe, avec gammes grandes ondes et FM éventuellement, et de 5 à 9 : appareils sans GO ni FM destinés aux territoires d'outre-mer.

f) L'indice placé après la barre de fraction peut aller de 00 à 99.

/00 : Version standard. Lorsqu'il n'y a pas d'indice, cette version est sous-entendue.

/01 à /11 : Modifications par rapport à cette exécution standard.

- Nature du coffret
- Autres gammes d'ondes
- Tensions d'alimentation différentes
- Ferrocapteur commutable
- Prises enregistrement ou HPS, etc.

/12 à /49 : Matériel créé spécialement pour un pays et adapté à ses normes. Pour la France l'indice est 29.

/50 à /59 : Variable.

/60 à /99 : Types dérivés de la version standard ou des versions spéciales à un pays.

Notons : /25 - /60 : alimentation sur réseau 25 ou 60 Hz respectivement.

Quelques autres indices courants dans le matériel dont nous avons à nous occuper :

- | | |
|----------------|---------------|
| /12 Bénélux | /18 Espagne |
| /15 Angleterre | /19 Suède |
| /16 Suisse | /20 Belgique |
| /17 Danemark | /22 Allemagne |

Attention, ces indices n'ont pas la même signification que ceux du début du code dont ils diffèrent pour un même pays.

Exemple : 11 RL 260/12 : appareil fabriqué en France pour le Bénélux
mais : 22 RN 461/29 : appareil importé de Hollande et vendu en France.

h) La couleur des coffrets en matière moulée ou recouverts d'un gainage est désignée principalement par les lettres suivantes (mais, là encore, cette règle est soumise à des exceptions) :

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| B Ivoire - Beige - Gris | L Rouge - Corail |
| C Brun | P Blanc |
| D Crème | R Noir - Anthracite |
| E Jaune | S W X Y Z variable |
| F Vert | (X désigne fréquemment le bleu) |
| G Gris | |

Compte tenu de toutes ces indications, nous pouvons par conséquent définir l'appareil 11 RL 260/00 L comme étant un récepteur étudié en France (11), appartenant au groupe Radio (R) ; c'est un portatif (L) de classe 2 (2), mis sur le marché pour la première fois en 1966 (6). Il porte le numéro d'ordre 0 dans sa catégorie. Il s'agit de la version standard ou version de base (00), sa couleur dominante est rouge (L). Précédemment il serait appelé : L 2F 60T/00L.

2° CODIFICATION MUSIQUE

Les numéros de type du groupe Musique sont de même forme qu'en Radio mais la signification des divers éléments est quelque peu différente :

Exemple : 22 GF 227/00R

- a) 22 = Centre de codification
- b) G = Matériel Musique
- c) F = Nature de l'appareil
- d) 227 = Numéro du modèle

- e) 00 = Indice
- f) R = Couleur

a) Ce premier nombre a la même signification qu'en Radio.

b) La lettre G est la caractéristique du matériel Musique.

c) La seconde lettre désigne le produit :

A = Platine tourne-disque ou changeur sur socle (sans amplificateur)

C = Platine tourne-disque (ou changeur) seule (sans socle ni équipement)

H = Amplificateur, tuner

F = Electrophone

L = H.P. en coffret acoustique

M = Philicorda

P = Tête de lecture

d) Le numéro du modèle varie de 000 à 999. Il faut remarquer qu'il s'agit d'un simple numéro sans signification nettement définie comme en Radio.

e) L'indice varie de 00 à 99. Chacun des indices compris entre 12 et 49 inclus s'applique à un pays déterminé, le même qu'en Radio.

f) La lettre indiquant la couleur a la même signification qu'en Radio. Exemple : 22 GF 420/00X : Electrophone d'importation, version standard, coffret bleu.

Remarque : Comme le matériel Musique est moins différencié que le Matériel Radio (pas de cadran, pas de gammes d'ondes et pas de F.I. variant suivant la région de distribution), certaines parties du numéro de code présentent peu d'intérêt sur le plan commercial. Elles sont pratiquement supprimées pour simplifier ; par exemple : GF 245 ; GF 340 ; etc.

Conversion entre les anciens types et les nouveaux, pour les appareils de la période de transition : les deux derniers chiffres de l'ancien code sont conservés dans le nouveau ; ils sont précédés par le premier ou le deuxième chiffre de l'ancien code, de sorte qu'on retrouve trois chiffres communs dans les deux systèmes.

Exemples : AG 1040 devient GC 040

AG 3016 devient GP 316

Les numéros des têtes de lecture permettent maintenant de les distinguer plus facilement.

Têtes céramique : GP 2XX ex. : GP 228

Têtes à cristal : GP 3XX ex. : GP 306

Têtes magnétodynamiques à haute fidélité : GP 4XX ex. : GP 407

Numéro d'indice = signification

/00 sans tête de lecture

/01 avec GP 306, cristal - 2 saphirs

/02 avec GP 310, cristal - 1 diamant + 1 saphir

/03 avec GP 224, céramique - 2 saphirs

/04 avec GP 228, céramique - 2 saphirs

/05 avec tête magnétodynamique

/06 avec GP 233, céramique haute fidélité

/08 à /11 modifications par rapport à /00

Ensuite même signification qu'en Radio.

3° ACCESSOIRES ET JOUETS ÉDUCATIFS

La forme générale du code d'un accessoire ou d'un jouet éducatif est la suivante :

Ex. : 22 EE 8300/00

- a) 22 = Centre de codification
- b) E = Accessoire ou Jouet
- c) E = Nature du produit

d) 8300 = Numéro du modèle

e) 00 = Indice

a) Ce premier chiffre a la même signification qu'en Radio ou Musique (11 pour la France).

b) La lettre E est invariable et s'applique aussi bien à un accessoire qu'à un jouet.

c) La seconde lettre désigne le produit :

E = Article jouet éducatif

N = Accessoire auto-radio

R = Accessoire Radio

G = Accessoire Musique

T = Accessoire Télévision

d) Le numéro de série du modèle varie de 0000 à 9999 - il n'a aucune signification particulière.

e) L'indice varie de 00 à 99 et il a aussi la même signification qu'en Radio et en Musique.

Exemple : 11 ER 7007 = accessoire Radio (boîte acoustique pour un récepteur Radio) étudié en France, n° de série 7007.

4° TÉLÉVISION

Cette codification est applicable également à la télévision, mais, nous l'avons vu plus haut, il n'est pas possible de confondre deux types d'appareils éloignés de dix ans puisque les tubes sont différents.

D'autre part, plus que dans les autres groupes de matériels, le marché est approvisionné principalement par la production locale, en raison de la diversité entre les standards de chaque pays. Si bien que le statu quo est à peu près observé pour le moment.

Et maintenant, quelles conclusions pratiques tirer de cet exposé dont l'objet essentiel, comme nous le disions au début, était de répondre à un certain nombre de nos correspondants, soucieux de s'y retrouver dans les nouveaux types d'appareils ?

D'abord, qu'il s'agit d'un système de codification que l'on n'a pas besoin d'apprendre par cœur. La vie moderne nous inflige suffisamment de ces nombres de toutes sortes pour que nous nous y intéressions seulement dans la mesure où cela est strictement nécessaire.

Pourtant, ce système s'imposait et son mérite est d'être suffisamment explicite pour qu'à la lecture du numéro de type sur un emballage ou sur une documentation, on sache immédiatement et exactement de quel genre d'appareil il s'agit. C'est pourquoi nous vous demandons encore une fois de le respecter dans vos rapports avec nos différents centres, cela afin d'éviter les confusions et les pertes de temps, principalement dans les commandes de pièces.

En ce qui concerne le classement des documentations Service, le processus n'a pas changé, que vous les rangiez par saisons, comme nous vous l'indiquons sur les documents, ou simplement à la suite, sans tenir compte des dates de sortie.

Reprenons à titre d'exemple le 11 RL 260/00L.

Rappelons que le premier groupe de chiffres indique le centre de codification. Il n'offre donc pas grand intérêt pour le Service ; nous avons vu qu'il manque fréquemment dans les désignations commerciales, on n'en tiendra donc pas compte pour le classement.

Les groupes de chiffres et de lettres après la barre de traction n'indiquent que des variantes par rapport à un type de base.

Reste le groupe central RL 260.

Comme le classement s'effectue en principe par genres d'articles, il suffit maintenant de suivre l'ordre alphabétique qui les désigne clairement. Tous les appareils dont le type commence par R (RB, RH, RL, etc.) font partie de la Radio ; par G (GA, GC, GF, etc.), de la Musique ou de la Haute Fidélité, par T, de la Télévision.

Ensuite, c'est le classement numérique comme précédemment.

Nous aurons par exemple, après le 11 RL 260/00, le 11 RL 260/01, ensuite le 22 RL 261/00 puis le 11 RL 274/00, le 11 RL 274/01...

Pour l'auto-radio cependant, en raison de la destination particulière de ce matériel dont l'installation est généralement effectuée par des spécialistes, nous fournissons un classeur indépendant permettant de séparer les documentations du restant de la Radio.

En définitive, chacun classe ses documents suivant le système qui lui paraît le plus pratique, l'essentiel étant de retrouver rapidement ce que l'on a classé.

Nous pensons avoir ainsi répondu à toutes vos questions concernant cette partie administrative de notre activité. Si quelques points demeurent obscurs, n'hésitez pas à nous le signaler, nous nous ferons un plaisir de vous fournir des explications complémentaires.

Le Bureau Technique.

CODIFICATION DES APPAREILS RADIO PHILIPS

De la saison 1966 / 1967 jusque la saison 1976 / 1977

